

les bénéfices de la flotte marchande, des banques et du commerce que l'Angleterre tire de l'étranger.

C'est grâce au capital anglais que les plus productives régions du globe ont pu se développer depuis un siècle.

Dès son avènement en 1901, le roi *Edouard VII*, qui si longtemps s'était tenu en dehors de la politique administrative, s'est révélé par son esprit pacifique et conciliateur. Après le traité *anglo-japonais*, qui règle les choses asiatiques, le premier acte du roi a été sa visite à Paris, où s'est conclue l'« entente cordiale » *franco-anglaise*, entre pays qui semblaient irréconciliables.

Ces deux traités de paix furent bientôt suivis d'entrevues de chefs d'Etat, d'où sont résultés notamment les traités *anglo-russe*, *germano-russe*, *russo-japonais*, etc. Bref, grâce à Edouard VII, la paix se manifeste partout aujourd'hui entre les belligérants plus ou moins déclarés d'hier. Souhaitons qu'elle dure longtemps.

Une *conférence coloniale*, faisant suite à celle de 1902, a réuni à Londres, le 15 avril 1907, les délégués des colonies anglaises autonomes. Le but était de les unir dans un même esprit impérial de communauté d'origine, de traditions et d'intérêt politique. Les principales décisions furent : *a*) la création d'un Bureau intercolonial rattaché au ministère des Colonies ; — *b*) l'adoption de tarifs différentiels réciproques et semi-protectionnistes, avec traitement de faveur pour les produits anglais. — Toutefois, la mère patrie conserve le libre échange qui lui est nécessaire pour obtenir les substances alimentaires dont elle a besoin.

Le fameux projet de *tunnel* sous le Pas-de-Calais est de nouveau « enterré » dans les « cartons », par suite de résistances militaires et de la peur exagérée de l'opinion publique, qui préfère conserver les avantages de la position insulaire. Par contre, on parle d'un projet de service régulier de *ferry-boats* ou grands bateaux porteurs, capables de transporter de Calais à Douvres le train international tout entier, comme cela se pratique déjà entre les îles danoises.

L'adoption du *système métrique* français a été rejetée à la Chambre des Communes, par 150 voix contre 118. Les raisons invoquées sont que le pays n'est pas suffisamment renseigné et